

Mise en ligne : 11 juillet 2018.
Dernière modification : 2 février 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE SUCRIÈRE DE L'USINE POINTE-SIMON, Fort-de-France (Martinique)

Épisode précédent :
Sucrieries coloniales (1881-1890) :
www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Sucrieries_coloniales-1881-1890.pdf



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
COMPAGNIE SUCRIÈRE DE L'USINE POINTE-SIMON,
(Martinique)

Société anonyme constituée suivant acte passés devant M^e Pérard et son collègue,
notaires à Paris, les 5, 9 et 16 juillet 1890

ACTION ABONNEMENT SEINE
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.

Capital social : 1.400.000 fr.
divisé en 2.800 actions de 500 fr.

Siège social à Paris

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
donnant droit à un douze millième dans les avantages stipulés aux articles 28 et 30
des statuts

Paris, le 17 juillet 1890

Un administrateur (à gauche) :

Un administrateur (à droite) : Micard

Paris. — Imprimerie Ve Éhiou Pérou et fils, rue de Damiette, 2 et 4.

AFFAIRES COLONIALES
L'INCENDIE DE FORT-DE-FRANCE
(*Le Temps*, 17 juillet 1890)

[...] L'extrémité de la rue Victor-Hugo, du côté de la Savane, a déjà brûlé ; de l'usine
Pointe-Simon il ne reste presque rien. [...]

Constitution
Société sucrière de l'usine Pointe-Simon
Société anonyme au capital de un million quatre cent mille francs
Siège social : 2, rue Blanche, Paris.
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 16 août 1890)

Cette société a pour fondateurs : M. Edmond Humbert ¹, ingénieur, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 60, Et M. Antoine Louis Delpuech, avocat, demeurant à Paris, rue de Turbigo, 18,

Ayant agi au nom et comme liquidateur de la Société des Sucreries coloniales, société anonyme au capital de six millions de francs, ayant son siège à Paris, rue Taitbout, 80.

Elle a pour objet : L'exploitation de l'usine sucrière de la Pointe-Simon, à Fort-de-France (Martinique), et des propriétés qui en dépendent, ainsi que l'acquisition, la vente, l'affermage et l'exploitation de toutes usines à sucre, propriétés et industries accessoires dans les colonies françaises, et toutes opérations généralement quelconques se rattachant à l'objet ci-dessus.

Sa durée est fixée à soixante années.

Le fonds social est fixé à un million quatre cent mille francs, représenté par deux mille huit cents actions de cinq cents francs chacune. Sur ces actions, deux mille six cents entièrement libérées sont attribuées aux apporteurs en représentation de leurs apports.

Ont été nommés administrateurs pour six ans :

¹ Edmond Humbert (Edm. Humbert-Lavalley) : fils d'Amédée Humbert (1814-1876), éphémère député de Moselle en 1871. Ingénieur ECP, directeur et administrateur (1884-1893) de la Cie générale française de tramways. Chevalier de la Légion d'honneur (1893), administrateur du Beyrouth-Damas-Hauran, de la Banque de consignations (1896), censeur (1898), puis administrateur (1906) de la Confiance-Vie, commissaire aux comptes de la Société commerciale française au Chili (1899), administrateur de la Société industrielle et agricole de la Pointe-à-Pitre (1907), administrateur de la Société française d'études et d'entreprises (Banque Mirabaud) qu'il paraît avoir représenté dans diverses affaires.

Marié en 1879 avec Jeanne-Marie-Caroline Lavalley († Melun, 10 août 1918), parente de l'un des entrepreneurs du canal de Suez. D'où Marguerite, mariée en 1909 à l'avocat Marcel Boyer, et Henri, polytechnicien, à son tour censeur de la Confiance-Vie.

Décédé le 21 octobre 1939 à Marlotte (Seine-et-Marne).

MM. Germain Halphen ², rentier, demeurant à Paris, rue Blanche, 2 ;
Ernest Souques ³, industriel, demeurant à Paris, rue Pasquier, 6 ;
Pol Fabry ⁴, ingénieur, demeurant à Paris, boulevard de Courcelles, 80 ;
Jean Micard ⁵, propriétaire, demeurant à Paris, rue du faubourg Saint-Honoré, 25 ;
Achille Gras ⁶, propriétaire, demeurant à Paris, rue de La-Boétie, 51 ;
Jacques Siegfried ⁷, banquier, demeurant à Paris, rue Murillo, 8 ;
et Edmond Avisse ⁸, ingénieur, demeurant à Paris, rue de Berlin, 12.

Et commissaire pour la vérification des comptes du premier exercice, M. Fernand de Carrère ⁹, ancien receveur des finances, demeurant à Paris, rue de Milan, 12 bis.

Acte déposé chez M^e Pérard, notaire à Paris, et publié dans les *Affiches parisiennes* du 14 août 1890.

² Germain Halphen : Banque franco-égyptienne, Banque internationale de Paris, Didot-Bottin, Télégraphie Paris-New-York... Chevalier de la Légion d'honneur. Avis de décès : *Le Temps*, 24 février 1895.

³ Ernest Souques : nous le retrouverons à la Société industrielle et agricole de la Pointe-à-Pitre : www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Industrielle&agricole_Pointe-a-Pitre.pdf

⁴ Pol Fabry (1839-1918) : ingénieur ECP. Marié à Claire-Élisabeth Bompard, fille d'un député-maire de Bar-le-Duc. Conseiller général d'Étain (1864-1883). Administrateur de la Cie d'éclairage et de chauffage par le gaz de la banlieue de Paris (1879), puis président de la Société l'éclairage électrique (1882) — d'où sa proximité avec Carimantrand — absorbée en avril 1918 par la Thomson-Houston, dont il devient administrateur jusqu'à son décès en juin suivant. Entre-temps, administrateur de la Compagnie sucrière des Antilles (1889), de la Compagnie algérienne, des assurances Le Monde, des Glacières de Paris, de la Cie française des mines de Bamble, en Norvège (1894), de la Cie des chemins de fer de l'Est (1901), de la Compagnie coloniale du Gabon et de la Compagnie fermière de l'Ogoué.

Trois enfants : Gabrielle, mariée au colonel Louis Malézieux (d'où une fille mariée au baron Julien Chadenet, de la Société générale) ; Jeanne, mariée à Louis Charlier (secrétaire général, puis conseiller financier du Paris-Orléans, administrateur de l'Éclairage électrique, des Glacières de Paris, des assurances Le Monde, des Produits chimiques de Marseille-L'Estaque, de la Société auxiliaire de transports maritimes, commissaire aux comptes des Forces motrices de la Meuse...) ; et René (ci-dessous).

⁵ Jean Micard : *idem*.

⁶ Achille Gras : *idem*.

⁷ Jacques Siegfried (1840-1909) : négociant en coton à Mulhouse et au Havre, avec ses frère Jules, député et ministre du commerce, et Ernest. Co-fondateur de l'École supérieure de Mulhouse (1866), du Havre (1871) et de l'École libre des sciences politiques de Paris (1872), dont il sera administrateur. Économiste spécialisé dans les cycles.

Administrateur du Comptoir national d'escompte, il en démissionne en juin 1888, quelques mois avant le krach des cuivres. Administrateur de la Société générale algérienne (1876), puis de la Compagnie algérienne, de la Banque maritime, avatar du Comptoir qui investit notamment dans les Docks d'Haïphong. Censeur du piteux Crédit foncier colonial jusqu'en 1896. Administrateur du Bône-Guelma de sa création en 1875 à 1883. Président (1877) du Chemin de fer de la Vendée en mission de sauvetage après la faillite de Philippart. Administrateur de la Foncière-Incendie. Administrateur de la Caisse agricole, compagnie d'assurances dont il préside la liquidation en 1889. Président à partir de 1884 de la Banque russe et française qui s'active en Argentine avant d'être liquidée en 1894. Administrateur de la Compagnie sucrière des Antilles (1889). De la Société des terres de l'Inca, en Argentine (1894). Président du Secteur électrique de la place Clichy et de ses filiales (le Triphasé à Asnières, la Cie parisienne de l'air comprimé) et administrateur de la Cie parisienne de distribution d'électricité (CPDE). Actionnaire de la Cie française des mines d'or et d'exploration (Cofrador), il devient en 1897 président de la Banque française de l'Afrique du Sud mais en démissionne deux ans plus tard avant sa transformation en BFCI. Administrateur (1895), puis président de Fives-Lille. De la Raffinerie et sucrerie Say (1905), de la Société d'exploitation des Établissements Demaria frères : appareils photographiques (1907).

⁸ Edmond Avisse (Paris, 1848-Marseille, 1920) : ingénieur ECP, ingénieur (1869), ingénieur en chef (1878), directeur général (1903-1919), administrateur (1909) de Fives-Lille, constructeur de matériel de chemins de fer et de sucreries ; administrateur de la Cie sucrière des Antilles (1889), de la Société sucrière de l'usine Pointe-Simon (Martinique)(1890), des Sucreries de Cupim (1900), Lorena et Porto-Feliz (1901), des Sucreries du Brésil (1907), de la Compagnie sucrière de Bulgarie (1912), du Crédit national (1919). Officier de la Légion d'honneur (1911).

⁹ Fernand de Carrère (1849-1934) : administrateur du Crédit foncier colonial, etc., etc. www.entreprises-coloniales.fr/empire/Credit_foncier-colonial.pdf

Compagnie Sucrière de l'Usine Pointe-Simon
(Cote de la Bourse et de la banque, 13 novembre 1896)

Au siège social, 2, rue Blanche, Paris. — Ordre du jour : Décider, s'il y a lieu, de prononcer la dissolution anticipée de la société. Dans le cas où cette dissolution serait prononcée par l'assemblée, donner *quitus* de sa gestion au conseil d'administration ; nommer un ou plusieurs liquidateurs ; leur conférer les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de l'actif social ; statuer, s'il y a lieu, sur toutes propositions de réalisation, et généralement prendre toutes les mesures nécessaires. — *Petites Affiches*, 13.

Compagnie Sucrière de l'Usine Pointe-Simon
(Cote de la Bourse et de la banque, 18 janvier 1897)

17 février, 3 h., ord. et extraordinaire. — Compagnie sucrière de l'Usine Pointe-Simon. — Au siège social, 2, rue Blanche, Paris. — Extraordinaire. — Ordre du jour : Décider s'il y a lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, dans le cas où cette dissolution serait prononcée, donner *quitus* de leur gestion aux administrateurs. Nommer un ou plusieurs liquidateurs ; leur conférer tous pouvoirs et généralement prendre toutes les mesures nécessaires. — *Petites Affiches*, 16.

Compagnie Sucrière de l'Usine Pointe-Simon (en liquidation)
(Cote de la Bourse et de la banque, 5 novembre 1901)

Au siège social, 54, rue Saint-Lazare, Paris. — Ordre du jour : Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 1899. *Quitus* aux administrateurs. Rapport des liquidateurs et *quitus*. — *Petites Affiches*, 3.
